

## SEANCE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 14 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Nicolas GOUBIN

Présents : Jacques SARRAZIN, Jean-Claude COGE, Vincent VEILLARD, Jean-Paul BONZOM, Laurent PATIN, Catherine DESCROIX-CAVÉE, Christian QUENTIN

Absents excusés : Marylène COCKENPOT, Rodolphe DUMOULIN

Secrétaire de séance : Jacques SARRAZIN

### **PROJET REHABILITATION DES BATIMENTS MAIRIE ET TECHNIQUE**

Monsieur le Maire laisse la parole à M. FAUCHOIS, bureau ACI

*M. FAUCHOIS présente les plans en 3D pour la réhabilitation de la mairie*

Au rez-de-chaussée, création d'une salle multifonction de 82 m<sup>2</sup>, toutes les menuiseries seront changées, 12 m<sup>2</sup> d'office avec placard. SAS avec espace vestiaire, sanitaire PMR et local de rangement.

Accès au 1<sup>er</sup> étage et comble se fera par l'extérieur, côté cour, avec la création d'une extension vitrée avec renforcement structurel pour abriter l'escalier et le monte-PMR (vérification périodique 2 fois par an par le constructeur). M. FAUCHOIS explique qu'un monte-PMR monte 4 fois moins vite avec un système de vérin qu'un ascenseur.

L'extension n'a pas vocation d'être chauffée. Les baies vitrées chaufferont mais pas pour avoir 20 degrés. Mise en place d'un système de désenfumage. Une porte sera installée au 1<sup>er</sup> étage et aux combles pour limiter les accès. Ce bâtiment sera sous surveillance vidéo.

Au 1<sup>er</sup> étage : hall avec toilettes, salle de réunion pouvant accueillir environ 15 personnes avec accès direct sur le secrétariat

Combles seront pour les archives et divers stockages.

M. FAUCHOIS présente les plans en 3D du bâtiment technique

Destruction de l'existant plus ancien en totalité car des problèmes de structure. La partie la plus récente sera gardée et agrandie. Bâtiment technique d'environ 100 m<sup>2</sup> avec une mezzanine de 34 m<sup>2</sup> environ destinée au stockage.

En façade : Accès piéton et porte de garage,

Au rez-de-chaussée zone atelier avec sanitaire (toilette et douche) et point office.

Le Conseil Municipal demande à M. FAUCHOIS d'avancer le bâtiment pour aligner l'arrière sur l'existant pour ne pas nuire au voisinage.

Pour les 2 bâtiments : seront chauffés électriquement, chauffage électrique avec un plancher chauffant au rez-de-chaussée du bâtiment mairie

Chiffrage prévisionnel :

Bâtiment mairie : environ 700 000 € HT coût de travaux

Frais d'études, assurance, bureau contrôle, publication appel offres 68 400 € HT

Atelier : environ 250 000 € HT coût de travaux

Frais d'études, assurance, bureau contrôle, publication appel offres : 39 200 € HT

Monsieur le Maire précise que l'objectif est d'atteindre les 80% de subvention.

Ce projet se financera par un emprunt en totalité puisque la commune n'est pas endettée.

Oui l'exposé, le conseil municipal valide les plans présentés.

**DECISION MODIFICATIVE : TRAVAUX DE VOIRIE ET ETUDES BATIMENTS MAIRIE ET TECHNIQUE**

Réf : 2025140401

M. le Maire présente un devis de la société RAMERY pour un montant de 28 781.90€ HT soit 34 539.28 € TTC, pour la réfection de voirie d'Haleine à Les Calais ainsi que la sécurisation des carrefours route de Saint-Thibault et celui au niveau de la chapelle de Les Calais. Et demande le paiement des études du bureau ACI pour 7 200 € HT 8 640 € TTC approuvé en conseil municipal le 27 septembre 2024.

M. le Maire souhaite l'établissement de la décision modificative suivante :

COMPTE DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
203 / 14	Etudes Bâtiments publics	8 640	
023 / 023	Virement à la section d'investissement	43 179	
231 / 10002	Voirie	34 539	
011 / 615221	Bâtiments publics		43 179

COMPTE RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 / OPFI		43 179	

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter la décision modificative présentée par M. le Maire

QUESTIONS DIVERSES

Repas des Anciens : le 5 octobre 2025

Container :

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'un nouveau container à verre a été mis à Haleine en remplacement de celui qui était vétuste.

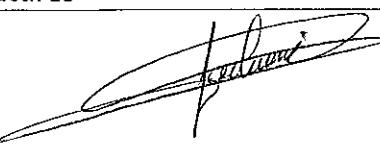
2025 / 015

Repas beaujolais le 22 novembre 2025

Prochaine réunion le 11 juin 2025

L'Ordre du jour étant épuisé, aucune autre question émanant du Conseil Municipal, Monsieur le Maire clos la séance à 21 h 00

**TABLEAU DES SIGNATURES DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2025**

	<b>Signatures</b>
Nicolas GOUBIN Maire	
Jacques SARRAZIN, secrétaire de séance	